



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Conventions avec les praticiens

Question écrite n° 47429

Texte de la question

M. Jean-Pierre Chevenement attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les difficultés que rencontrent les négociations de la convention dentaire. Le relevé de conclusions adopté par le conseil d'administration de la CNAMTS a été approuvé par un seul syndicat largement minoritaire. Il semble, d'après une organisation professionnelle importante, que les négociations achoppent notamment sur la prise en compte de la prévention, élément pourtant essentiel en matière dentaire. Il lui rappelle que la seule maîtrise comptable des dépenses ne peut faire office de politique de santé publique. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour mieux associer les professionnels à un accord équilibré prenant en compte la nécessité de mieux couvrir les soins dentaires et d'en améliorer l'accès à tous.

Données clés

Auteur : [M. Chevènement Jean-Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47429

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 202